

AUTO ECOLE JAMES Sarl

42 Quai des Bons Enfants
88 000 EPINAL
Tél : 03 29 82 57 58
N° de Siret : 411 758 220 00015
N° d'Agrément E. 02.088.0341.0
Code APE 8553 Z

108 Rue d'Alsace
88 150 THAON LES VOSGES
Tél : 03 29 43 20 48
N° de Siret : 411 758 220 00023
N° d'Agrément E. 04.088.0388.0
Code APE 8553 Z

Piste Privée
57 Route d'Epinal
88 390 UXEGNEY
Tél : 03 29 82 57 58

autoecole-james@orange.fr

autoecole-jamesthaon@orange.fr

PROGRAMME PASSERELLE A2 EN A 7 heures

Programme de la formation

Séquence 1. — Théorie (durée : 2 heures)

- Explications et échanges sur les thèmes suivants : accidentalité, détectabilité, vitesse, conduite et produits psychoactifs, sanctions.
- Présentation : l'(es) élève(s) est (sont) amené(s) à s'exprimer sur leurs pratiques et expériences de la conduite moto.

Séquence 2. — Maniabilité hors circulation (durée : 2 heures)

- Adaptation à un nouveau véhicule (puissance accrue, poids, réactions modifiées à l'accélération et au freinage...)
- Démontrer la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses.

Séquence 3. — Circulation et clôture de la formation (durée : 3 heures)

- Réalisation d'un audit de 30 minutes minimum de la conduite principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action.
- Réalisation d'un bilan comprenant : le ressenti de l'élève sur sa prestation ; un bilan de cette prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, selon toute méthode à sa convenance, accompagné d'explications et de conseils en lien avec la conduite de motocyclettes d'une puissance supérieure à 35 kW ;